

Séance du 04 avril 2022

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de LAGAÜZERE Gilles

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme ALLARD Aurélie, Mme BAGES LIMOGES Carine, Mme BELLOC Brigitte, Mme BROUILLON Monique, M. CAMBE Thierry, Mme CAPRAIS Dominique, M. COUZIGOU Laurent, Mme DALL'ANESE Lisa, Mme DE MARCHI Céline, M. DILMAN Patrick, M. DUBERNET Thierry, Mme FABRE Sylviane, M. JADAS Christian, M. MACHEFE Thomas, M. MILANESE Antoine, M. MOHAND O'AMAR Abdelbaki, M. POLONI Pascal, Mme RESSES Lisa, M. RESSIOT Didier, Mme TILLOS Marie-Hélène, M. VALADE Pierre

Procuratation(s) :

Mme SICARD Christine donne pouvoir à M. MILANESE Antoine

Date de la convocation
29 mars 2022

Etai(en)t absent(s) :

M. LAGAUZERE Gilles

Date d'affichage
29 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Mme SICARD Christine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme CAPRAIS Dominique

et publication du
05 avril 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MILANESE Antoine, doyen de l'assemblée,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 950 981,00
	Réalisé :	988 803,52
	Reste à réaliser :	493 480,00
Recettes	Prévu :	1 950 981,00
	Réalisé :	844 003,36
	Reste à réaliser :	299 992,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	2 711 555,00
	Réalisé :	2 049 495,44
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	2 711 555,00
	Réalisé :	2 746 883,13
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-144 800,16
Fonctionnement :	697 387,69
Résultat global :	552 587,53

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à STE BAZEILLE

Le MAIRE LAGAÜZERE Gilles

